

SÉANCE PUBLIQUE

Le 7 décembre 2016 à 13H30
Hôtel de Ville
275, Notre-Dame Est
Salle du conseil

PRÉSENCES :

- Mme Anie Samson, présidente
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. Alex Norris, vice-président
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- M. Philippe Roy
Ville Mont-Royal
- Mme Marie-Eve Brunet
Arrondissement de Verdun
- M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- M. Gilles Déziel
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Edgar Rouleau
Cité de Dorval

ABSENCE :

- Mme Monica Ricourt
Arrondissement de Montréal-Nord

MEMBRES DU CONSEIL :

- M. Steve Shanahan, arrondissement de Ville-Marie
- M. Yves Gignac, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
- M. Alan Caldwell, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Mme Catherine Clément-Talbot, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
- M. Richard Guay, arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

1. Ouverture de la séance

À 13 h 35, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle annonce que la Commission de la sécurité publique débute cet après-midi l'étude publique des prévisions budgétaires 2017 du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal. Elle explique ensuite le déroulement de la séance.

Elle présente les membres de la Commission, puis souligne la présence du directeur général, M. Alain Marcoux, et celle de membres du conseil.

Elle mentionne que chacune des présentations, d'une durée approximative de 30 minutes, sera suivie d'une période de questions et commentaires de 30 minutes réservée au public et d'une période de questions et commentaires réservée aux commissaires, également d'une durée de 30 minutes. Une pause est prévue entre l'étude des prévisions budgétaires du SPVM et celle des prévisions budgétaires du SIM.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. Philippe Roy, appuyée par le vice-président, M. Alex Norris, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances publiques des 2 et 7 décembre 2015

Sur une proposition de M. Celzi, appuyée par Mme Marie-Eve Brunet, le procès-verbal de la séance publique tenue le 2 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par M. Edgar Rouleau, le procès-verbal de la séance publique tenue le 7 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

4. Prévisions budgétaires du SPVM pour l'année 2017

La présidente, Mme Anie Samson, rappelle que la Commission de la sécurité publique est une commission permanente du conseil d'agglomération. Elle explique que son mandat consiste à étudier, en vertu de l'article 73 de la Charte de la Ville de Montréal, toute question relative au domaine de la sécurité incendie, de la police et de la sécurité civile et à faire les recommandations qu'elle juge appropriées au conseil d'agglomération.

Elle situe le contexte dans lequel s'insère l'étude des prévisions budgétaires du SPVM et du SIM et elle invite son directeur, M. Philippe Pichet, à débiter la présentation et à nommer les membres de l'équipe qui l'accompagnent.

Présentation du SPVM

M. Pichet remercie la présidente. Il présente les membres qui l'entourent et décrit le plan de sa présentation. Il rappelle la mission du SPVM, puis décrit la nouvelle structure déployée au sein du service, laquelle vise à augmenter son efficacité et la cohérence de son offre de service.

Il évoque ensuite les orientations stratégiques du SPVM pour 2016, à savoir : s'assurer de la confiance de la communauté, assurer la sécurité des Montréalais et avoir une organisation performante.

Il mentionne ensuite les principales réalisations de son service pour 2016. Il décrit notamment la soirée hommage qui a eu lieu le 8 mars pour souligner le 100^e anniversaire des femmes policières. Il ajoute que son service compte aujourd'hui 1468 femmes, soit 33% de son effectif, ce qui le place en première place au Canada quant au nombre de femmes dans ses rangs.

Il présente ensuite le projet pilote des caméras portatives, lequel vise à assurer une plus grande transparence dans les interventions policières et à améliorer le lien de confiance avec les citoyens. Il mentionne que la seconde phase du projet a débuté à l'automne pour les patrouilleurs. Il indique que le projet se terminera en 2017 et sera suivi d'une évaluation et d'un rapport d'analyse. Il confirme que la CSP mènera une consultation publique sur ce sujet une fois le rapport déposé auprès de l'administration.

Il présente ensuite la révision de l'offre de services des activités d'enquête, laquelle vise à uniformiser les pratiques et à assurer une meilleure coordination des activités, lesquels permettront de diminuer le temps de traitement des enquêtes et le nombre de dossiers en attente.

Il mentionne le développement d'un projet sur le web pour partager les projets et les expertises en matière de prévention pour perpétuer les bonnes pratiques. Depuis juillet 2016, plus de 80 projets de prévention y ont été publiés.

Il présente ensuite le modèle d'intervention policière auprès des aînés maltraités (IPAM). Il indique que, depuis mai 2016, le modèle est appliqué à toutes les enquêtes et permet

de mieux soutenir les aînés dans le besoin, mais ne désirant pas porter plainte. Ceux-ci sont notamment référés vers des ressources comme les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Le modèle a fait ses preuves et pourrait être exporté.

Il mentionne qu'en avril 2016, les premiers jeux de données ouvertes du SPVM ont été libérés. Il mentionne que ces données permettent aux Montréalais de mieux connaître leur environnement. Il cite au nombre des données libérées les introductions par effraction, les vols de véhicules à moteur, les méfaits et les accidents de circulation.

M. Pichet aborde ensuite les indicateurs du réseau d'étalonnage municipal au Canada (indicateurs REM), qui permettent au SPVM de se comparer aux autres villes canadiennes. Il survole les données pour les différents indicateurs. Il mentionne que malgré la complexification du travail des policiers et l'augmentation des attentes des citoyens, les indicateurs de la criminalité à Montréal demeurent dans la moyenne canadienne.

Il dresse rapidement un portrait de son bilan en matière de santé et sécurité au travail et mentionne que, de manière générale, on observe une diminution des accidents de travail.

Il aborde ensuite l'évolution budgétaire 2016. Il mentionne que des dépassements de coûts ont été observés en raison de la surveillance des chantiers de construction et des heures supplémentaires qui y ont été consacrées. Il détaille ensuite la répartition des heures supplémentaires des policiers pour l'année 2016. Notamment, 46% de ces heures ont été dédiées aux opérations et 32% à la surveillance des chantiers.

Il présente par la suite le Plan stratégique 2020, lequel vise à répondre aux problématiques complexes et aux changements auxquels fait face le SPVM. Il présente les orientations internes et externes du plan, puis les différentes orientations et résultats attendus en 2017.

Il détaille ensuite les prévisions budgétaires pour 2017 et présente les dépenses et les revenus anticipés. Des revenus de 47,45 M\$ sont prévus pour la prochaine année et proviennent notamment de prêts de service, des contrats de service à la STM ou à l'aéroport, de la facturation d'alarmes non fondées, des produits de la criminalité et des transferts en provenance du Ministère de la Sécurité publique.

Les dépenses seront de l'ordre de 652 M\$, dont 606 M\$ seront dédiés à la rémunération et environ 40 M\$ à l'achat de biens et services. Il détaille par la suite les dépenses et les variations de l'effectif par catégories d'emplois et indique que la majeure partie des dépenses sont destinées à la rémunération des policiers. Il présente ensuite la répartition des dépenses pour les biens et service, dont 18,8 M\$ sont destinés aux immeubles et 9 millions aux conditions de travail.

Il présente ensuite les principaux écarts de revenus entre 2016 et 2017. Il mentionne notamment que les subventions du Ministère de la Sécurité publique (MSP) sont prévues à la hausse, mais que les contrats de service et la facturation de services ont été révisés à la baisse.

Il détaille ensuite les principaux écarts entre les dépenses de 2016 et 2017. Il mentionne une réduction des dépenses 7,3 M\$, laquelle est basée sur l'anticipation d'une réduction des coûts des régimes de retraite et des assurances de 3,8 M\$. Il mentionne que des sommes supplémentaires ont notamment été ajoutées pour renforcer les services à la population et assurer la mise en œuvre de l'agenda de vigilance.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie le Service et le félicite pour son travail. Elle ouvre la période de questions.

5. Période de questions et commentaires du public

La présidente, Mme Anie Samson, invite la première personne inscrite à poser sa question.

M. Pierre Pagé

M. Pagé mentionne qu'il est satisfait des réductions de dépenses du SPVM. Il demande des précisions sur le nombre de policiers qui seront ajoutés, notamment pour la mise en œuvre de l'agenda de vigilance. On lui répond qu'il s'agit de 55 postes supplémentaires. Ces ressources seront dédiées à répondre aux nouveaux enjeux, comme le terrorisme, la radicalisation menant à la violence, le crime organisé, les clientèles avec des besoins particuliers, etc.

Mme Samson cède la parole aux membres de la Commission sur les finances et l'administration et aux autres élus présents.

M. Yves Gignac

M. Gignac demande des précisions sur les indicateurs du réseau d'étalonnage du Canada, notamment sur l'indice de gravité des crimes. On lui répond qu'il sert à suivre le nombre et la gravité des crimes commis sur le territoire. On attribue un poids de gravité à chacune des infractions commises en fonction de la peine imposée, notamment le taux d'incarcération, la durée de l'incarcération, etc.

M. Richard Guay

M. Guay félicite le SPVM pour l'amélioration de son bilan de santé et de sécurité au travail. Il demande des détails sur les dépenses par catégories d'emploi et notamment qu'on lui précise si les dépenses liées à la surveillance des chantiers de construction sont incluses dans le 500 millions de dollars attribués à la rémunération des policiers. On lui répond que la surveillance des chantiers est prévue dans ces dépenses et que les ressources prévues pour l'agenda de vigilance le sont également.

M. Éric Alan Caldwell

M. Caldwell demande des précisions sur la révision de l'offre de services d'enquêtes, notamment sur les avantages concrets de cette réforme et sur ses impacts sur les ressources déployées. On lui répond que la révision modifie les façons de faire des enquêtes ainsi que la communication entre les unités et la répartition du travail, mais ce, sans diminuer le nombre de ressources qui y sont dédiées.

Mme Catherine Clément-Talbot

Mme Clément-Talbot souhaite savoir si les investissements pour la police communautaire dans les arrondissements seront maintenus. On lui mentionne qu'il y aura toujours des ressources dédiées au volet de police communautaire.

M. Steve Shanahan

M. Shanahan mentionne qu'il est surpris par l'ampleur des coûts liés à la surveillance des chantiers de construction. Il souhaite savoir si l'administration a demandé au SPVM de changer ses façons de faire pour réduire ces coûts, notamment d'engager des civils pour faire le travail.

La présidente, Mme Samson, indique qu'il s'agit d'une des recommandations de la Commission. Elle ajoute que la convention collective signée avec les policiers doit être respectée. Elle ajoute que ce dossier fera l'objet de discussions lors de la négociation de la prochaine convention collective.

M. Shanahan demande si des mesures de mitigations peuvent être prises en attendant ces négociations et s'assurer que l'expertise des policiers soit utilisée de façon plus stratégique. On lui répond que cela fait partie des préoccupations du SPVM et que celui-ci travaille de concert avec le Service des Infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) pour trouver des solutions, notamment pour mieux planifier les chantiers à surveiller. Un projet pilote impliquant des cadets policiers est également en cours.

Mme Samson cède la parole aux membres de la Commission de la sécurité publique.

M. Philippe Roy

M. Roy souligne la diminution du taux de criminalité, du nombre d'effectifs et des coûts du Service et remercie le SPVM pour son travail.

M. Alex Norris

M. Norris évoque le fait qu'un membre de la haute direction a enregistré les propos de M. Pichet et mentionne que, de son point de vue, une crise de confiance à l'égard de son directeur a cours au SPVM. Il demande si cette situation et la réponse qui y est donnée ont un impact budgétaire.

M. Pichet mentionne qu'il n'y a pas de crise de confiance au SPVM et que le plan stratégique est le fruit d'une collaboration de tous les cadres. Il ajoute que, comme dans toute organisation d'envergure, il peut y avoir des personnes qui ne soient pas totalement satisfaites de toutes les décisions qui y sont prises. Il conclut en indiquant que tous les cadres du SPVM ont à cœur de donner un service de qualité aux citoyens et que la situation évoquée par M. Norris n'a pas d'impact budgétaire particulier.

M. Norris demande des précisions sur les montants budgétés pour la surveillance des chantiers de construction. Il fait valoir que les montants dépensés durant les années antérieures sont supérieurs à ceux prévus pour 2017. Il demande si les montants prévus sont réalistes. M. Pichet lui répond que les montants ont été augmentés pour s'ajuster, que le dossier sera suivi de près pour minimiser l'impact financier.

M. Marcoux rappelle quelques principes généraux qui guident la planification budgétaire. Il mentionne qu'avec les informations que la Ville a en main, cette augmentation du budget est une proposition raisonnable. Il ajoute que les besoins de surveillance des chantiers seront répondus et que la convention collective des policiers sera respectée.

M. Norris demande ensuite des précisions sur l'application du PQMO à l'égard du SPVM. M. Marcoux mentionne que la réduction de 45 postes prévue au PQMO a été suspendue en 2016. Des ressources ont par ailleurs été ajoutées pour l'agenda de vigilance.

M. Norris demande à cet effet des précisions sur les motifs qui ont justifié l'augmentation du nombre de policiers, alors que la criminalité est en baisse à Montréal. M. Marcoux indique que la criminalité baisse dans certains secteurs et augmente dans d'autres et que celle-ci est plus complexe à gérer. M. Pichet ajoute qu'il faut documenter et former les policiers aux nouveaux types de criminalité.

M. Edgar Rouleau

M. Rouleau demande des précisions sur la facturation de la surveillance des chantiers du Ministère des transports du Québec (MTQ). On lui répond que ces sommes sont prévues dans la commercialisation des services et que ces services sont bel et bien facturés au MTQ.

Mme Samson cède de nouveau la parole à M. Norris.

M. Alex Norris

M. Norris demande si les revenus issus des radars photo reviennent à Ville ou au gouvernement du Québec. Il demande également si le jugement récent concernant la légalité des contraventions issues des radars photo aura un impact budgétaire. Enfin, il souhaite avoir une mise à jour sur l'implantation des radars photo à Montréal. On lui répond que les revenus vont au gouvernement provincial et que le jugement ne semble pas s'inscrire dans une tendance claire. Cela n'affectera pas à court terme le budget du SPVM. On lui mentionne ne pas avoir les détails sur l'implantation des radars photo dans l'immédiat.

M. Norris demande des précisions sur ce qui pourrait expliquer le meilleur taux de résolution des dossiers du SPVM. On lui répond qu'en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle et la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les façons de faire ont été améliorées. Il ajoute que le gain se fait au niveau de l'action des gestionnaires, lesquels distribuent mieux la charge de travail entre les ressources et assurent une meilleure circulation de l'information.

6. Prévisions budgétaires du SIM pour l'année 2017

La présidente, Anie Samson, félicite les policiers pour leur travail et invite M. Michel Denis à débiter sa présentation.

Présentation du SIM

M. Denis débute sa présentation en rappelant la mission et l'organigramme du Service. Il souligne ensuite les réalisations de son service pour l'année 2016, puis présente brièvement l'organisation, laquelle compte 2794 ressources. Il détaille ensuite ses objectifs pour l'année 2016, ses statistiques d'intervention et ses principales réalisations.

Il mentionne que la Direction des opérations a assuré la finalisation de la mise en place du plan maître pour le groupe de sauvetage technique et réalisé une étude de faisabilité pour l'implantation d'une équipe de recherche et sauvetage milieu urbain à l'aide d'équipement lourd à Montréal. Elle a également renouvelé l'entente avec Urgences-Santé sur la formation initiale et continue des premiers répondants et poursuivi le projet d'installation et d'entretien des systèmes de captation des gaz à la source dans les 67 casernes du SIM. Enfin, elle a développé et mis en œuvre un plan d'action visant à prévenir les maladies professionnelles chez les pompiers.

Il ajoute que la Direction de la prévention et de la planification a effectué différents travaux pour stabiliser le réseau SÉRAM, effectué un projet pilote d'une enquête mixte SPVM-SIM, élaboré des recommandations pour le Schéma de couverture de risques 2017-2021 et révisé le Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal. Elle a également effectué plus de 20 000 activités d'inspection pour l'agglomération de Montréal et vérifié plus de 70 000 avertisseurs de fumée. Elle a procédé à la mise en place d'un service de prévention de l'équipe technique de l'intervention – 24 h sur 24, 7 jours sur 7. À cela s'ajoute la mise aux normes et l'achat de nouveaux véhicules.

La Direction de la sécurité civile et de la résilience a quant à elle travaillé à un projet d'encadrement pour la gestion des risques liés aux matières dangereuses et mise en œuvre un Programme d'inspection SIM/CSC des installations industrielles à risques majeurs. Elle a par ailleurs offert 30 activités de formation aux arrondissements et villes liées et organisé des exercices de simulation.

M. Denis détaille ensuite les revenus du SIM pour l'année 2016, lesquels se chiffrent à 12,26 M\$. Il mentionne que l'objectif n'a pas été atteint à la hauteur de 1,18M\$ ce qui s'explique notamment par une diminution des revenus issus des alarmes non fondées et d'une réduction des subventions pour le programme de premier répondant.

Il présente ensuite les dépenses pour l'année 2016, lesquelles se chiffrent à : 350, 99M\$, avec un surplus de 1,85 M\$. Il mentionne que ces économies sont liées à des postes vacants. Il ajoute qu'au 31 décembre 2017, le SIM a permis de dégager un surplus prévisionnel budgétaire net de 0.7M\$.

Il présente ensuite l'organigramme 2017 et mentionne le départ à la retraite de M. Massé, puis aborde les objectifs 2017 du SIM.

Il indique que, pour la Direction des opérations, il est prévu de développer un plan stratégique en santé et sécurité au travail, de poursuivre le projet d'installation et d'entretien des systèmes de captation des gaz à la source dans les 67 casernes du SIM, de mettre en œuvre un plan d'action visant à prévenir les maladies professionnelles et d'élaborer un plan maître pour l'équipe spécialisée lors d'interventions impliquant des matières dangereuses. Elle compte poursuivre l'implantation de l'équipe de recherche et

de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd à Montréal. Elle prévoit enfin adapter les méthodes d'intervention en présence d'acte de terrorisme et renouveler les ententes avec Urgences-Santé.

Quant à la Direction de la prévention et de la planification, elle prévoit faire plusieurs investissements en évolution technologique, terminer la mise en œuvre du Schéma de couverture de risque 2017-2021, accompagner les villes de l'agglomération dans le processus de modification des règlements sur la prévention des incendies, émettre des cartes de capacité pour les usages A-2 (bars, restaurants et endroits publics) et valider les activités du 375e de la Ville de Montréal. Elle compte également lancer des appels d'offres pour le remplacement des casques de protection, des habits de combat, des tuyaux et des véhicules.

M. Denis mentionne que le Centre de sécurité civile compte mettre en œuvre un projet d'encadrement des installations à risques majeurs, réviser la stratégie d'alerte à la population et élaborer une politique municipale sur la continuité des affaires.

Il passe ensuite en revue les revenus et dépenses par compétence pour l'année 2017. Il indique que la baisse des revenus s'explique par un ajustement par rapport aux alarmes incendie non fondées et par la diminution de la subvention pour le service de premier répondant. Il mentionne que la baisse des dépenses est liée à la diminution de 40 postes.

M. Denis décrit ensuite les revenus par objet pour l'année 2017. Ceux-ci proviennent essentiellement de l'usage de pince de désincarcération lors d'incidents, de la facturation des alarmes incendie non fondées et des transferts liés au service de premier répondant. Relativement aux dépenses par objets, l'essentiel de ces dépenses est dédié à la rémunération et aux cotisations de l'employeur, soit 309 millions sur les 328 millions de dépenses prévues pour 2017.

M. Denis détaille les dépenses et les variations de l'effectif par catégories d'emploi ainsi que le taux d'encadrement des employés. Il présente ensuite les principaux écarts de revenus entre 2016 et 2017, mentionnant notamment la diminution de la subvention pour le programme de premier répondant, la diminution des revenus liés aux alarmes incendie non fondées et les ajustements des revenus tarifés.

Il décrit également les principaux écarts entre les dépenses de 2016 et celles prévues pour 2017. Les dépenses prévues sont à la baisse en raison notamment d'une réduction de la masse salariale liée à la coupe de 42 postes des pompiers et à l'application du PQMO.

M. Denis conclut en mentionnant que le budget 2017 du SIM est de 328M\$ ce qui représente une baisse de 2,3% ou 7,7M\$ par rapport au budget comparatif 2016.

7. Période de questions et commentaires du public

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Denis pour sa présentation et invite le public à poser ses questions.

M. Christian Perron, président de l'Association des propriétaires du grand Montréal

M. Perron demande des précisions sur les sources de revenus des alarmes non fondées. Il demande s'il est possible d'avoir des chiffres concernant la répartition de ces interventions afin d'établir s'il y a des secteurs plus problématiques que d'autres. M. Denis lui indique qu'il n'a pas les chiffres avec lui, mais que la réponse lui sera transmise ainsi qu'aux membres de la Commission.

M. Perron demande s'il est possible de connaître le pourcentage de propriétaires qui contestent les amendes liées aux alarmes non fondées et le montant des remboursements réclamés. On lui répond qu'il obtiendra ses réponses par courriel également.

M. Perron demande des précisions sur les formations qui sont données aux pompiers qui attestent qu'un système d'alarme est défectueux dans les cas d'alarmes non fondées. On lui répond que les pompiers sont formés, notamment à l'école, puis via l'équipe d'agent de prévention. Mme Samson mentionne à M. Perron qu'il peut communiquer directement avec le SIM s'il souhaite discuter des problématiques liées aux alarmes non fondées.

Mme Samson cède la parole à ses collègues de la Commission sur les finances et l'administration.

M. Catherine Clément-Talbot

Mme Clément-Talbot demande des précisions sur les budgets dédiés aux activités de secours sur l'eau, incluant la formation, les interventions et les équipements utilisés. On lui répond que des services sont offerts dans huit casernes nautiques et sont donnés par 350 pompiers. Ces casernes sont réparties de façon stratégique et 5 des 8 casernes sont aussi spécialisées dans les interventions sur glace.

M. Richard Guay

M. Guay félicite le SIM pour la réduction des accidents de travail. Il demande des précisions sur le service de premier répondant. Il demande si les coûts sont inclus dans le Service du matériel roulant ou dans le budget du SIM.

On lui répond que le SIM utilise ses propres véhicules pour les interventions de premier répondant, puisqu'il s'agit, selon les évaluations initiales qui ont été faites, de l'avenue la plus efficace pour rendre le service. Mme Samson mentionne que le groupe de recherche CIRANO étudie actuellement les différentes options et un rapport devrait être déposé quelque part en 2017.

M. Yves Gignac

M. Gignac souhaite obtenir des explications concernant la diminution du nombre d'appels pour le service de premier répondant. On lui répond que le chiffre donné dans la présentation est celui en date du 24 octobre 2016 et que le nombre total ne devrait pas énormément différer de celui de l'an dernier.

M. Alex Norris

M. Norris demande pourquoi les villes comparées pour les indicateurs REM ne sont pas les mêmes pour chacun des indicateurs. On lui répond qu'avant l'implantation du REM, d'autres indicateurs prévalaient. Il y a actuellement une transition entre les anciens indicateurs et les nouveaux, ce qui explique les différentes comparaisons. Le SIM et le Service de la performance organisationnelle font actuellement des démarches pour standardiser ces indicateurs. Les différents comparatifs viennent du REM et ne dépendent pas de la volonté du SIM.

M. Norris demande si les statistiques sur les sorties de véhicules du SIM comprennent les interventions comme premier répondant et les urgences en lien avec des incendies. On lui confirme que oui et que ces chiffres sont comparables à ceux offerts par les autres Villes, lesquelles offrent des services similaires.

M. Norris demande des précisions sur les absences des pompiers dues aux accidents de travail. On lui mentionne que le nombre d'accidents de travail est légèrement en baisse et que la gravité de ces accidents est beaucoup moindre. Cette statistique inclut les maladies prolongées liées au travail.

M. Norris demande si un plan d'action a été développé pour améliorer le bilan en matière de sécurité au travail et s'il est possible de l'obtenir. On lui répond que différentes mesures ont déjà été prises en ce sens, notamment les pompiers sont rincés après des interventions, on nettoie l'intérieur des véhicules, etc. Il mentionne que les pompiers ont un nombre important de cancers et qu'un plan d'action visant spécifiquement cette question sera élaboré.

M. Norris demande des précisions sur le type de contaminants qui affectent la santé des pompiers. On lui répond qu'il s'agit essentiellement de suies et de nanoparticules, lesquelles peuvent entrer par les pores de peau des pompiers. Il ajoute que les équipements des pompiers devront être à terme changés pour mieux les protéger.

M. Norris fait valoir qu'il serait important d'avoir des séances publiques pour la CSP, à l'instar de ce qui se fait à Vancouver et Toronto, pour que des citoyens comme M. Perron, puisse venir poser leurs questions aux services.

M. Richard Celzi

M. Celzi souhaite avoir plus de détails sur l'échéancier et le financement associés à la mise en place de l'équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd. On lui répond que cette initiative est financée par le gouvernement fédéral. Il est mentionné que cette équipe répondra aux besoins pour toute la province et que l'équipe technique est prête. Il faudra environ 3 ans cependant pour assurer la pleine autonomie de l'équipe ; le SIM vise une autonomie de 10 jours.

La présidente, Anie Samson, remercie M. Denis pour sa présentation et dresse un bilan positif du travail effectué au SIM. Elle mentionne qu'elle souhaiterait qu'il y ait plus de femmes dans les rangs du SIM au cours des prochaines années et indique que plusieurs initiatives sont prises en ce sens.

8. Levée de l'assemblée

La présidente, Mme Anie Samson, remercie l'assistance, les représentants du SIM et les commissaires.

À 16 h 25, sur une proposition de M. Déziel, appuyée à l'unanimité, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance levée.

Adopté le 29 septembre 2017

ORIGINAL SIGNÉ

Anie Samson
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste